

## Annexe 1 : Carte du département de l'Essonne

### Circonscriptions du 1<sup>er</sup> degré 2024/2025



\*\*\* circonscriptions avec un réseau scolaire fortement dispersé ou connaissant un resserrement du réseau scolaire

- Etampes, Dourdan, Arpajon et la Ferté-Alais

## Annexe 2 : Participer au mouvement - le processus SIAM

### Étape 1 : Se connecter

Se connecter à I-Prof en tapant l'adresse suivante : <https://bv.ac-versailles.fr>

L'écran suivant apparaît



## accédez à vos applications

### Authentification

Identifiant

Mot de Passe ou Passcode OTP

**Valider**

Pour vous connecter,

indiquez votre identifiant (login)

et votre mot de passe de messagerie

Afin de protéger l'accès aux données, il est impératif de vous déconnecter de chaque application usage.

**La fermeture du navigateur n'entraîne pas forcément la fermeture des accès**

Pour gérer votre compte de messagerie : [Messagerie ACAdémique-Dispositif d'Auto Maintenance \(MACA-DAM\)](#)

Puis se rendre sur I-Prof en allant dans le menu de gauche sur « Gestion des personnels » puis cliquer sur « I-Prof enseignant »



## ARENA - Accédez à vos applications

Gérer mes favoris Déconnexion

Bienvenue **Mr. [Nom]**

Dernière connexion le 09/03/2022 à 12:53

Message de votre Académie

**COMPAS** : interruption de service du lundi 14 mars 9h00 au mercredi 16 mars après-midi dans le cadre d'une maintenance technique

**ONDE et LSU1D** : interruption de service jeudi 10 mars de 9h30 à 10h30 en raison d'une mise à jour technique

### Gestion des enseignants

Suivi des professeurs stagiaires 1er degré - Stagiaire (COMPAS)  
Suivi des professeurs stagiaires 1er degré - Gestion (COMPAS)

### Gestion des déplacements temporaires (DT)

Déplacements Temporaires

### Gestion de la formation continue (GAIA)

GAIA-CERPEP Dispositifs nationaux - Accès individuel  
GAIA - Accès individuel

### SIRHEN

SIRHEN-PRODUCTION Portail Gestionnaire  
Portail SIRH

### Elections professionnelles

Gérer ses abonnements : infos syndicales vote national  
Gérer ses abonnements : infos syndicales nationales  
Gérer ses abonnements : infos syndicales académiques  
Gérer ses abonnements : infos syndicales vote académique

### Applications locales de gestion des personnels

CARMIN - Recueil des numéros mobiles pour communication de crise

### I-Prof Assistant Carrière

I-Prof Enseignant

### Mon Portail Agent

Mon Portail Agent

### Services RH

Plate-forme de gestion de rendez-vous RH

## Étape 2 : Accéder au portail du mouvement

Une fois connecté à I-Prof, cliquez sur l'onglet « Les Services » dans la colonne de gauche

**I-Prof - Votre assistant Carrière**

Quitter Aide

professeur des écoles sans spécialité

- Votre Courrier** ➤ Contactez votre correspondant de gestion, lisez les messages qu'il vous a adressés...
- Votre Dossier** ➤ Consultez votre dossier administratif, signalez vos changements de situation...
- Vos Perspectives** ➤ Informez-vous sur vos perspectives de carrière...
- Votre CV** ➤ Complétez votre curriculum vitae : précisez vos diplômes, vos expériences professionnelles ou personnelles, vos travaux de recherches, vos publications...
- Les Services** ➤ Utilisez les services applicatifs internet : SIAP pour vos demandes de promotion, SIAM pour vos demandes de mutation, SIAC pour vous inscrire à des concours...
- Les Guides** ➤ Informez-vous sur les procédures de gestion qui vous concernent...

Vous disposez d'une adresse de messagerie académique qui est systématiquement notifiée en cas de réception d'un message sur votre I-Prof, toutefois vous pouvez ajouter une adresse de messagerie personnelle qui sera alors également notifiée :

@ ac-versailles.fr Valider

Pour gérer votre compte de messagerie : [Messagerie ACAdémique-Dispositif d'Auto Maintenance \(MACA-DAM\)](#)

Puis cliquer sur le lien « SIAM » (première ligne de l'écran)

**I-Prof - Votre assistant Carrière**

Quitter Aide

professeur des écoles sans spécialité

Plusieurs services internet peuvent vous être utiles pour gérer votre carrière :

- Utilisez **SIAM** pour déposer votre demande de mutation inter-académique et/ou intra-académique et suivre votre demande (personnels enseignants, d'éducation et psychologue ou personnel enseignant).
- Utilisez le service SIAP/Iprof, en consultant et en complétant votre dossier de promotion, pour participer à la campagne d'avancement :
  - Hors Classe des professeurs des écoles.
  - Classe Exceptionnelle des professeurs des écoles.
  - Echelon spécial de la Classe Exceptionnelle des professeurs des écoles.
- Vous pourrez également consulter ultérieurement les résultats de la campagne d'avancement. Accéder à la campagne  ok
- Le service SIAP n'est pas accessible pour saisir vos demandes de promotion de corps.
- Utilisez SIAE pour gérer vos rendez-vous de carrière
- Consulter le guide et la notice aux rendez-vous de carrière
- Utilisez Devenir\_enseignant pour vous inscrire aux concours qui vous intéressent et consulter vos résultats (concours de recrutement externes et internes, du premier degré et du second degré, du public et du privé).
- Utilisez GAIA pour consulter le plan académique de formation et le calendrier des formations.
- Utilisez SIAD pour vous informer sur le détachement.

## Étape 3 : Sélectionner le mouvement souhaité

Une fois sur Siam, cliquer sur l'onglet « phase intra départementale » à gauche.

**I-Prof** professeur des écoles sans spécialité Retour Services

**Mobilité des enseignants du 1<sup>er</sup> degré**

- Vous trouverez sur ce site Internet sécurisé toutes les informations utiles pour élaborer vos demandes de mutation dans le cadre du mouvement interdépartemental, PoP ou intra-départemental des personnels enseignants du premier degré.
- Vous pourrez, au fur et à mesure du calendrier du mouvement, accéder à différentes fonctions pour vous informer ou pour saisir et suivre votre demande de mutation.

Mentions RGPD : Les décisions individuelles prises dans le cadre du mouvement interdépartemental des personnels enseignants du premier degré donnent lieu à la mise en oeuvre d'un traitement algorithmique, dont la finalité est d'assurer une gestion qualitative des affectations sur l'ensemble du territoire national tout en garantissant une égalité de traitement aux personnels dans une situation identique.

### Annexe 3 - Tableau récapitulatif des bonifications et priorités

Ce tableau retranscrit de façon synthétique les bonifications et priorités (ainsi que leurs conditions) présentées dans la présente circulaire dans les pages 8 et suivantes. Pensez à vous reporter à ces pages pour connaître toutes les conditions.

Tout enseignant doit renseigner via Colibris les bonifications ou priorité (réintégration) auxquelles il a droit et qu'il souhaite obtenir.



Bonification accordée sans pièce justificative



Bonification accordée sur pièces justificatives

#### Bonifications communes à tous les enseignants



Bonification au titre de l'ancienneté  
**d'enseignement du 1er degré**  
**(stagiaire et titulaire)**

Pour tous les enseignants

Forfait : 3 points

2 points par année de fonction

Cumulable avec toutes les autres  
bonifications et priorités



Bonification pour **ancienneté sur**  
**poste**

Pour tous les enseignants affectés à titre  
définitif depuis au moins 3 ans

3 ans = 3 points

4 ans = 5 points

5 ans = 8 points

6 ans = 11 points

7 ans ou plus = 16 points

Cumulable avec toutes les bonifications  
et priorités



## Bonifications liées au poste occupé

BS	BS	BS	BS	BS	BS	BS
BP		BP	BP			
Bonification pour mesure de carte scolaire de niveau 1	Bonification pour mesure de carte scolaire de niveau 2	Bonification pour exercice en REP ou REP+	Bonification pour ancienneté de service en REP, REP+ ou zone violence	Bonification pour ancienneté sur poste de direction	Bonification pour adjoint faisant fonction de directeur	Bonification pour adjoint non spécialisé affecté sur poste ASH
Pour tous les enseignants touchés par une mesure de carte scolaire	Pour tous les enseignants touchés par une mesure de carte scolaire	Pour tout enseignant titulaire affecté à titre provisoire en REP ou REP+	Pour tout enseignant affecté à titre définitif en REP, REP+ ou dans une zone violence	Pour tout directeur nommé à titre définitif depuis au moins 3 ans	Pour tout enseignant faisant fonction de directeur pendant une année scolaire complète	Pour tout enseignant affecté sans spécialisation et à titre provisoire sur un poste ASH
500 points	250 points	20 points	40 points sur tous les voeux	3 ans = 1 point 4 ans = 2 points 5 ans = 4 points 6 ans = 6 points 7 ans ou plus = 8 points	100 points	20 points
Uniquement pour poste d'adjoint dans la même commune et si le poste perdu a été préalablement demandé	Uniquement pour un poste d'adjoint dans une commune limitrophe de celle du poste perdu et si le poste perdu a été préalablement demandé	Uniquement sur le poste occupé et en rang 1	Conditions : avoir eu minimum 5 années consécutives d'exercice dans le même établissement	Conditions : être affecté à titre définitif depuis au moins 3 ans comme directeur dans le même établissement	Conditions : être inscrit sur la liste aux fonctions de directeur et uniquement sur le poste occupé et de rang 1 et resté vacant à l'issue du précédent mouvement	Uniquement sur les postes ASH
Cumulable avec les autres bonifications/priorités	Cumulable avec les autres bonifications/priorités	Cumulable avec les autres bonifications/priorités	Cumulable avec les autres bonifications/priorités	cumulable avec les autres bonifications/priorités	Cumulable avec toutes autres bonifications/priorités	Cumulable avec les autres bonifications/priorités

## Bonifications liées à la situation personnelle

BS	BP	BP	BP	BS	BS	BS
<b>Bonification Handicap niveau 1</b>	<b>Bonification Handicap niveau 2</b>	<b>Bonification pour rapprochement de conjoints</b>	<b>Bonification pour autorité parentale conjointe</b>	<b>Bonification pour caractère répété de la demande</b>	<b>Priorité de réintégration</b>	<b>Bonification pour enfant "à charge"</b>
Pour tous les enseignants bénéficiaires d'une Reconnaissance Travailleur Handicapé (RQTH), bénéficiaires d'une obligation d'emploi (BOE), ...	Accordée sur avis du médecin de prévention	Pour tout enseignant formulant des vœux sur la commune d'activité professionnelle du conjoint	Pour tout enseignant formulant des vœux sur la commune de vie de l'enfant	Pour tout enseignant formulant tous les ans le même vœu 1	Pour tout enseignant réintégré après un congé longue durée (CLD), congé parental ou détachement	Pour tout enseignant dès le premier enfant pour les enfants nés et âgés de moins de 18 ans au 31 août
30 points sur tous les vœux	300 points pour le premier vœu et éventuellement les suivants (selon avis du médecin de prévention)	5 points sur tous les vœux de la commune si le vœu 1 est sur la commune	5 points sur tous les vœux de la commune	3 points	Priorité absolue sur le vœu 1 (poste perdu)  Priorité 2 sur les vœux de la commune du poste perdu et communes limitrophes	2 points
Non cumulable avec la bonification handicap niveau 2	Non cumulable avec la bonification handicap niveau 1	Cumulable avec les autres bonifications/priorités sauf celle pour autorité parentale conjointe	Cumulable avec les autres bonifications/priorités sauf celle pour rapprochement de conjoints	Cumulable avec les autres bonifications/priorités	Cumulable avec les autres bonifications/priorité	Cumulable avec les autres bonifications/priorités

## Démarches et pièces justificatives à fournir pour les bonifications à solliciter

L'ensemble des bonifications suivante est à solliciter sur Colibris via le lien suivant :

<http://acver.fr/bonification-intra>

### 1- Bonification pour exercice en REP ou REP +

La sollicitation de cette bonification se fait uniquement de façon dématérialisée sur Colibris.

### 2- Bonification pour ancienneté en REP, REP+ ou zone violence

La sollicitation de cette bonification se fait uniquement de façon dématérialisée sur Colibris.

### 3- Bonification Handicap de niveau 2

La sollicitation de cette bonification se fait uniquement de façon dématérialisée sur Colibris. Cette bonification est accordée par le directeur académique après avis du médecin des personnels ayant été saisi par l'agent.

### 4- Bonification pour rapprochement de conjoints

La sollicitation de cette bonification se fait uniquement de façon dématérialisée sur Colibris.

Pièces à joindre à la demande :

- Photocopie du livret de famille
- Justificatif administratif établissant l'engagement dans les liens d'un Pacs et l'extrait d'acte de naissance portant l'identité du partenaire et le lieu d'enregistrement du Pacs
- Extrait de l'acte de naissance de l'enfant né et reconnu par les deux parents
- Copie du contrat de travail, de l'arrêté de nomination ou d'une attestation de l'employeur

### 5- Bonification pour autorité parentale conjointe

La sollicitation de cette bonification se fait uniquement de façon dématérialisée sur Colibris.

Pièces à joindre à la demande :

- Photocopie du livret de famille ou de l'extrait de l'acte de naissance de l'enfant
- Décision de justice concernant la résidence de l'enfant (y compris pour les couples qui vivaient en concubinage)
- Toute pièce pouvant justifier de l'adresse de l'autre parent détenteur de l'autorité parentale conjointe

## Annexe 4 - Pré requis des postes

Certains postes nécessitent, pour une première nomination à titre définitif, la détention par le candidat d'un titre ou d'un diplôme, et/ou la possession d'une compétence ou d'une expérience particulière. L'affectation sur ces postes ne sera possible qu'après entretien auprès d'une commission départementale qui se prononcera sur l'habilitation du candidat. Un vivier des candidats habilités sera constitué pour une durée de trois ans (trois mouvements).

### Natures de support

- ECMA : enseignant en classe préélémentaire
- ECEL: enseignant en classe élémentaire
- TR : titulaire remplaçant
- TS : titulaire de secteur
- DCOM : compensation de décharge de directeur
- DMFE : compensation décharge de maître formateur élémentaire
- DMFM : compensation décharge de maître formateur maternelle

### Qui peut être nommé à titre définitif ?

- Enseignants titulaires
- Professeurs des écoles stagiaires en 2023/2024 sous réserve de titularisation à la rentrée 2024 (s'ils obtiennent un poste à TD ce dernier sera confirmé après la titularisation effective)

### Nature de support

- D.E. : Directeurs/trices d'école
- D.E.A : Directeurs/trices d'école d'application
- D.E. : Directeurs/trices d'école dans le dispositif bilinguisme.

### Qui peut être nommé à titre définitif ?

- Enseignants titulaires de la liste d'aptitude (L.A) (Cf annexe 10)
- Enseignants titulaires de la liste d'aptitude (L.A spécialisée)
- Enseignants titulaires de la liste d'aptitude + le DNL (Cf annexe 9)



### Natures de support

- ULEC → enseignant en ULIS

### Qui peut être nommé à titre définitif ?

- **Ordre de priorité**
  - **Priorité 1** - Enseignants titulaires du CAPA-SH CAPPEI avec le module de professionnalisation et d'approfondissement correspondant au poste sollicité. (Les titulaires du CAPA-SH sont réputés titulaires du CAPPEI)
  - **Priorité 2** - Enseignants titulaires du CAPA-SH CAPPEI sans le module de professionnalisation et d'approfondissement correspondant au poste sollicité.
  - **Priorité 3** - Enseignants qui seront retenus pour effectuer la formation CAPPEI en 2024-2025 sous réserve d'obtenir leur certification
- **REMARQUE** : Les enseignants en ULIS école Troubles visuels ou déficients auditifs doivent justifier d'une formation spécifique aux troubles de la fonction visuelle ou le cas échéant, aux troubles de la fonction auditive (A1 deLSF)

### Qui peut être nommé à titre provisoire ?

- **Priorité 4** - Enseignants sans certification pour une affectation à titre provisoire 2024/2025
- **ATTENTION** : Les enseignants titulaires d'un poste qui candidateront sans certification perdront le bénéfice de leur titre définitif au profit de l'affectation provisoire. Pour ceux qui ne souhaiteront pas renoncer à leur poste, il sera toujours possible de candidater à l'ajustement (à l'issue de la phase principale) sur les postes ulis et rased restés vacants pour une affectation à l'année (AFA)

## Natures de support

- ISES → enseignant en SEGPA
- UEE → enseignant en Classe Spécialisée

## Qui peut être nommé à titre définitif ?

### • **Ordre de priorité**

1. Enseignants titulaires du CAPA-SH CAPPEI avec le module de professionnalisation et d'approfondissement correspondant au poste sollicité. (Les titulaires du CAPA-SH sont réputés titulaires du CAPPEI)
2. Enseignants titulaires du CAPA-SH CAPPEI sans le module de professionnalisation et d'approfondissement correspondant au poste sollicité.
3. Enseignants qui seront retenus pour effectuer la formation CAPPEI en 2024-2025 sous réserve d'obtenir leur certification

**IMPORTANT** L'enseignant qui postule sur un poste de l'ASH en établissement spécialisé ULIS école, collège, lycée, SEGPA, classe EREA, **doit nécessairement** contacter le directeur de l'établissement et prendre contact avec l'IEN ASH pour se renseigner sur les conditions spécifiques d'exercice.

**(Ex : dans certains établissements les obligations de service peuvent inclure certaines semaines de congés scolaires)**

## Natures de support

Postes implantés en circonscription :

- RASED PEDA → Réseau d'aides spécialisées dominante pédagogique
- RASED RELA → Réseau d'aides spécialisées dominante relationnelle

## Qui peut être nommé à titre définitif ?

### Ordre de priorité

- **Priorité 1** - Enseignants titulaires du CAPA-SH option E CAPPEI avec le module de professionnalisation et d'approfondissement correspondant au poste sollicité. (Les titulaires du CAPA-SH sont réputés titulaires du CAPPEI)
- **Priorité 2** - Enseignants titulaires du CAPA-SH CAPPEI sans le module de professionnalisation et d'approfondissement correspondant au poste sollicité.
- **Priorité 3** - Enseignants qui seront retenus pour effectuer la formation CAPPEI en 2024-2025 sous réserve d'obtenir leur certification

## Qui peut être nommé à titre provisoire ?

- **Priorité 4** - Enseignants sans certification pour une affectation à titre provisoire 2024/2025
- **ATTENTION:** Les enseignants titulaires d'un poste qui candidateront sans certification perdront le bénéfice de leur titre définitif au profit de l'affectation provisoire. Pour ceux qui ne souhaitent pas renoncer à leur poste, il sera toujours possible de candidater à l'ajustement (à l'issue de la phase principale) sur les postes ulis et rased restés vacants pour une affectation à l'année (AFA)

## Natures de support

- EAPL → enseignant d'application en élémentaire
- EAPM → enseignant d'application en préélémentaire

- CPC (conseiller pédagogique de circonscription)

- BILINGUISME

## Qui peut être nommé à titre définitif ?

- Enseignants titulaires du CAEAA, du CAFIMF ou du CAFIPEMF \* *en école d'application*

- titulaire CAFIPEMF
- titulaire CAFIPEMF + CAPPEI pour CPC ASH prise de contact **absolument nécessaire** auprès de l'IEN concerné par le poste

- titulaire DNL

### Précisions :

**Les remplaçants de la zone départementale** : ces postes peuvent amener l'enseignant à faire des remplacements sur tout le département y compris sur des remplacements fléchés type formation continue (FC)...

### **Titulaire de secteur**

Ces postes sont rattachés aux circonscriptions du premier degré et correspondent à des regroupements de services.

Les enseignants nommés sur ces postes ont vocation à assurer les compléments de service des enseignants titulaires d'un poste classe : temps partiels, décharges de direction, décharges syndicales, allègements de services, décharges PEMF.

Ces regroupements sont déterminés en fonction des nécessités d'enseignement dans la circonscription de rattachement et sont redéfinis chaque année scolaire. L'attribution des services se fera d'abord à partir de l'ancienneté dans le poste puis en fonction de l'AGS.

A titre exceptionnel, l'affectation pourra se faire sur un poste entier.

### **Les CPC**

**Compte tenu de la spécificité des postes de CPC, une prise de contact préalable avec l'IEN de circonscription est absolument nécessaire.**



## Annexe 5 - Composition des vœux groupes

### 1 – LA LISTE DES ZONES GEOGRAPHIQUES (Vœux groupes)

<b>VŒUX GROUPES</b>	<b>COMMUNES</b>	<b>CODES ZONES DE RESIDENCE</b>
<b>Arpajon nord</b>	Arpajon	1
	Avrainville	2
	Boissy-sous-Saint-Yon	1
	Bruyères-Le-Châtel	1
	Egly	1
	Guibeville	2
	La Norville	1
	Ollainville	1
	Saint-Germain-Lès-Arpajon	1
<b>Arpajon sud</b>	Auvers-Saint-Georges	0
	Chamarande	0
	Etrechy	0
	Janville-sur-Juine	2
	Souzy-la-Briche	0
	Torfou	0
	Villeconin	0
<b>Athis-Mons</b>	Athis-Mons	1
	Paray-Vieille-Poste	1
	Wissous	1
<b>Brétigny</b>	Brétigny-sur-Orge	1
	Le Plessis-Pâté	1
	Longpont-sur-Orge	1
	Saint-Michel-sur-Orge	1
<b>Brunoy</b>	Boussy-Saint-Antoine	1
	Brunoy	1
	Epinay-sous-Sénart	1
	Quincy-sous-Sénart	1
	Varennes-Jarcy	1
<b>Circonscription Maternelle</b>	La Ville du Bois	1
	Nozay	2
<b>Corbeil-Essonnes</b>	Corbeil-Essonnes	1

<b>Dourdan nord</b>	Angervilliers	0
	Boullay-les-Troux	2
	Breuillet	1
	Breux-Jouy	1
	Briis-sous-Forges	2
	Courson-Monteloup	2
	Fontenay-lès-Briis	2
	Forges les Bains	2
	Janvry	2
	Le Val-Saint-Germain	0
	Les Molières	2
	Limours	1
	Pecqueuse	2
	Saint-Chéron	2
	Saint-Cyr-sous-Dourdan	0
	Saint-Maurice-Montcouronne	0
Saint-Sulpice-de-Favières	0	
Saint-Yon	1	
Vaugrigneuse	2	
<b>Dourdan sud</b>	Authon-la-Plaine	0
	Corbreuse	0
	Dourdan	0
	Le Plessis-Saint-Benoist	0
	Les Granges-le-Roi	0
	Mérobert	0
	Roinville	0
	Saint-Escobille	0
Sermaise	2	
<b>Draveil</b>	Draveil	1
	Vigneux-sur-Seine	1
<b>Etampes nord</b>	Boissy-le-Sec	0
	Boutervilliers	0
	Bouville	0
	Chalô-Saint-Mars	0
	Etampes	2
	La Forêt-le-Roi	0
	Morigny-Champigny	2
	Ormoy-la-Rivière	0
	Puiselet-le-Marais	0
	Richarville	0
	Saint-Hilaire	0
Valpuiseaux	0	
<b>Etampes sud</b>	Abbeville-la-Rivière	0
	Angerville	0
	Blandy	0
	Bois-Herpin	0
	Boissy-la-Rivière	0
	Châlou-Moulineux	0
	Champmotteux	0
	Guillerval	0
	Marolles-en-Beauce	0
	Méréville	0
	Mespuits	0
	Monnerville	0
	Pussay	0
	Saclas	0
Saint-Cyr-la-Rivière	0	

<b>Evry-Courcouronnes</b>	Evry-Courcouronnes	1
<b>Secteur 1 : Evry 1</b>	Evry-Courcouronnes: E.E.PU A. Levasseur	1
	Evry-Courcouronnes: E.E.PU M. Leclerc	1
	Evry-Courcouronnes: E.M.PU A. Levasseur	1
	Evry-Courcouronnes: E.M.PU Mousseau	1
	Evry-Courcouronnes: E.E.PU Mousseau	1
	Evry-Courcouronnes: E.M.PU J. Fontaine	1
	Evry-Courcouronnes: E.E.PU J. Verne	1
	Evry-Courcouronnes: E.E.PU F. Mauriac	1
	Evry-Courcouronnes: E.M.PU Aguado	1
	Evry-Courcouronnes: E.M.PU Petit dragon	1
	Evry-Courcouronnes: E.E.PU A. Dumas	1
	Evry-Courcouronnes: E.M.PU M. Polo	1
	Evry-Courcouronnes: E.M.PU La Poule Rousse	1
	Evry-Courcouronnes: E.P.PU Le Temps Des Cerises	1
	Evry-Courcouronnes: E.P.PU La Communale	1
	Evry-Courcouronnes: E.E.PU La Lanterne	1
	Evry-Courcouronnes: E.E.PU M. Polo	1
	Evry-Courcouronnes: E.M.PU La Lanterne	1
	Evry-Courcouronnes: E.E.PU. M. Genevoix	1
	Evry-Courcouronnes: E.E.PU Les Coquibus	1
	Evry-Courcouronnes: E.M.PU. M. Genevoix	1
	Evry-Courcouronnes: E.M.PU Les Coquibus	1
	Evry-Courcouronnes: E.E.PU G. Lapierre	1
	Evry-Courcouronnes: E.M.PU G. Lapierre	1
	Evry-Courcouronnes: E.E.PU A. Condorcet	1
	Evry-Courcouronnes: E.M.A. Condorcet	1
	Evry-Courcouronnes: E.E.PU N.J. Conte	1
	Evry-Courcouronnes: E.M.PU N.J. Conte	1
	Evry-Courcouronnes: E.P.PU A. Savary	1
	Evry-Courcouronnes: E.E.PU A. Césaire	1
	Evry-Courcouronnes : E.M.PU J. Tati	1
	Evry-Courcouronnes : E.E.PU J. Tati	1
	<b>Secteur 2 : Evry TICE</b>	Evry-Courcouronnes: E.E.PU J. Cartier
Evry-Courcouronnes: E.M.PU A. de Lamartine		1
Evry-Courcouronnes: E.E.PU Champs Elysées		1
Evry-Courcouronnes: E.M.PU Champs Elysées		1
Evry-Courcouronnes: E.M.PU Le parc aux biches		1
Evry-Courcouronnes: E.E.PU Le parc aux biches		1
Evry-Courcouronnes: E.E.PU F. Dolto		1
Evry-Courcouronnes: E.M.PU F. Dolto		1
Evry-Courcouronnes: E.P.PU Bois Guillaume		1
<b>Evry TICE bis</b>		Etiolles
	Morsang-sur-Seine	1
	Saint-Germain les Corbeil	1
	Saint-Pierre-du Perray	1
	Saintry-sur-Seine	1
	Soisy sur Seine	1
	Tigery	1

<b>Grigny</b>	Grigny	1
<b>La Ferté Alais nord</b>	Baulne Bouray-sur-Juine Cerny Cheptainville Itteville La Ferté Alais Lardy Leudeville Marolles-en-Hurepoix Mondeville Saint-Vrain Vert-le-Grand	0 2 0 2 2 0 2 2 2 0 2 2
<b>La Ferté Alais sud</b>	Boigneville Boissy-le-Cutté Boutigny-sur-Essonne Buno-Bonnevaux Courances Dannemois D'Huison-Longueville Gironville-sur-Essonne Guigneville-sur-Essonne Maisse Milly-la-Forêt Moigny-sur-Ecole Oncy-sur-Ecole Orveau Prunay-sur-Essonne Soisy-sur-Ecole Vayres-sur-Essonne Videlles Villeneuve-sur-Auvers	0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0
<b>Lisses</b>	Ballancourt-sur-Essonne Champcueil Chevannes Le Coudray-Montceaux Echarcon Fontenay-le-Vicomte Lisses Menecy Nainville-les-Roches Ormoy Vert-le-Petit Villabé	2 0 0 1 2 1 1 1 0 1 2 1
<b>Massy</b>	Massy Verrières-le-Buisson	1 1
<b>Morangis</b>	Morangis Chilly-Mazarin Longjumeau	1 1 1



<b>Montgeron</b>	Crosne	1
	Montgeron	1
	Yerres	1
<b>Orsay</b>	Bièvres	1
	Gif-sur-Yvette	1
	Igny	1
	Orsay	1
	Saclay	1
	Saint-Aubin	2
	Vauhallan	1
	Villiers-le-Bâcle	2
	Gometz-La-Ville	2
	Gometz-Le-Châtel	1
Saint-Jean-de-Beauregard	2	
<b>Palaiseau</b>	Ballainvilliers	1
	Champlan	1
	Epinay-sur-Orge	1
	Palaiseau	1
	Saulx-les-Chartreux	1
	Villebon-sur-Yvette	1
	Villejust	2
<b>Secteur 3 : ex Evry-Courcouronnes (circonscription de Ris-Orangis)</b>	Evry-Courcouronnes : E.E.PU P. Gauguin	1
	Evry-Courcouronnes : E.M.PU P. Gauguin	1
	Evry-Courcouronnes : E.P.PU J. Brel	1
	Evry-Courcouronnes : E.P.PU J. Ferry	1
	Evry-Courcouronnes : E.P.PU P. Bert	1
	Evry-Courcouronnes : E.P.PU V. Van-Gogh	1
<b>Ris Orangis</b>	Bondoufle	1
	Ris Orangis	1
<b>Savigny</b>	Morsang-sur-Orge	1
	Savigny-sur-Orge	1
<b>Sainte-Geneviève-des-Bois</b>	Fleury-Mérogis	1
	Sainte-Geneviève-des-Bois	1
	Villemoisson-sur-Orge	1
	Villiers-sur-Orge	1
<b>Les Ulis</b>	Bures-sur-Yvette	1
	Leuville-sur-Orge	1
	Linas	1
	Marcoussis	1
	Montlhéry	1
	Les Ulis	1
<b>Viry-Châtillon</b>	Juvisy sur Orge	1
	Viry-Châtillon	1

Code 1 = 3% du traitement brut

Code 2 = 1% du traitement brut

Code 0 = 0% du traitement brut

**2 – VŒUX GROUPES A MOBILITE OBLIGATOIRE (27 vœux possibles)**

<b>MOB</b>		<b>CIRCONSCRIPTION</b>
<b>ECMA-ECCL-DCOM</b>	1	Etampes-La Ferté-Alais
	2	Dourdan-Arpajon
	3	Massy-Palaiseau-Orsay-Les Ulis – Circonscription Maternelle
	4	Evry I - Evry II Numérique - Ris-Orangis
	5	Lisses-Corbeil
	6	Savigny-Viry-Chatillon-Grigny
	7	Saint Geneviève des Bois- Brétigny
	8	Draveil-Montgeron-Brunoy
	9	Athis-Morangis

<b>TITULAIRE DE SECTEUR</b>	10	Etampes-La Ferté-Alais
	11	Dourdan-Arpajon
	12	Massy-Palaiseau-Orsay-Les Ulis – Circonscription Maternelle
	13	Evry I - Evry II Numérique - Ris-Orangis
	14	Lisses-Corbeil
	15	Savigny-Viry-Chatillon-Grigny
	16	Saint Geneviève des Bois- Brétigny
	17	Draveil-Montgeron-Brunoy
	18	Athis-Morangis

<b>BRIGADE DEPARTEMENTALE</b>	19	Etampes-La Ferté-Alais
	20	Dourdan-Arpajon
	21	Massy-Palaiseau-Orsay-Les Ulis – Circonscription Maternelle
	22	Evry I - Evry II Numérique - Ris-Orangis
	23	Lisses-Corbeil
	24	Savigny-Viry-Chatillon-Grigny
	25	Saint Geneviève des Bois- Brétigny
	26	Draveil-Montgeron-Brunoy
	27	Athis-Morangis

### 3 – LISTE DES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES

UAI	ECOLE	COMMUNE	CIRCONSCRIPTION
0910139G	ECOLE PUBLIQUE	Auvers-Saint-Georges	ARPAJON
0910407Y	ECOLE MIXTE	Avrainville	ARPAJON
0910190M	SAINT EXUPERY	Etréchy	ARPAJON
0912129V	JEAN DE LA FONTAINE	Guibeville	ARPAJON
0912500Y	CLAUDE HERMANN	Ollainville	ARPAJON
0912385Y	SIMONE VEIL	Saint-Germain-lès-Arpajon	ARPAJON
0910180B	LA RENARDE	Villeconin	ARPAJON
0910152W	GABRIEL BOLIFRAUD	Chamarande	ARPAJON
0912349J	LES BARTELOTES	La Ville-du-Bois	ASH EST
0912350K	JEAN BAPTISTE DE LA SALLE	Athis-Mons	ATHIS-MONS
0910514P	VICTOR BALOCHE	Wissous	ATHIS-MONS
0912315X	AIME CESAIRE	Brétigny-sur-Orge	BRETIGNY SUR ORGE
0911319P	LOUISE MICHEL	Brétigny-sur-Orge	BRETIGNY SUR ORGE
0912476X	CLAUDIE HAIGNERE	Brétigny-sur-Orge	BRETIGNY SUR ORGE
0912297C	JEAN FERRAT	Longpont-sur-Orge	BRETIGNY SUR ORGE
0911368T	F J TALMA	Brunoy	BRUNOY
0912388B	ANDRE MALRAUX	Corbeil-Essonnes	CORBEIL ESSONNES
0912316Y	GENEVIÈVE DE GAULLE - ANTHONIOZ - GERMAINE TILLION	Corbeil-Essonnes	CORBEIL ESSONNES
0911019N	KERGOMARD PRESOIR PROMPT	Corbeil-Essonnes	CORBEIL ESSONNES
0910330P	JEAN-THEODORE LEPEINTRE	Boullay-les-Troux	DOURDAN
0910072J	HENRI LE COCQ	Breux-Jouy	DOURDAN
0910333T	HENRY PEYRET	Courson-Monteloup	DOURDAN
0911410N	GEORGES DORTET	Fontenay-lès-Briis	DOURDAN
0910341B	ECOLE DES GENÉVRIERS	Janvry	DOURDAN
0910083W	LA REMARDE	Le Val-Saint-Germain	DOURDAN
0910088B	LES VERGERS	Les Granges-le-Roi	DOURDAN
0910346G	SERGE CARO	Pecqueuse	DOURDAN
0910073K	JOSQUIN DES PRES	Roinville	DOURDAN
0910076N	CECILE AUBRY	Saint-Cyr-sous-Ourdan	DOURDAN
0910077P	SIMONE SOUMIER	Saint-Maurice-Montcouronne	DOURDAN
0910084X	ECOLE PUBLIQUE	Authon-la-Plaine	DOURDAN
0910787L	ANTOINE DE SAINT-EXUPERY	Draveil	DRAVEIL
0911738V	ECOLE PRIMAIRE CHAMPROSAY	Draveil	DRAVEIL
0910207F	JULES FERRY	Draveil	DRAVEIL
0910667F	L'ORME DES MAZIERES	Draveil	DRAVEIL
0910206E	LE PARC DE VILLIERS	Draveil	DRAVEIL
0910123P	LA GARENNE	Bois-Herpin	ETAMPES
0910193R	MAURICE LEAUTE	Brières-les-Scellés	ETAMPES
0910125S	PHALIER JACQUES SARDON	Chalou-Moulineux	ETAMPES
0910130X	ROSE CARON	Monnerville	ETAMPES
0910185G	ALCIDE D'ORBIGNY	Ormoy-la-Rivière	ETAMPES
0912020B	DES VALLEES	Boissy-la-Rivière	ETAMPES
0912359V	AIME CESAIRE	Evry-Courcouronnes	EVRY
0911988S	ALAIN SAVARY	Evry-Courcouronnes	EVRY
0911755N	LA COMMUNALE	Evry-Courcouronnes	EVRY
0911716W	LE TEMPS DES CERISES	Evry-Courcouronnes	EVRY
0911708M	MARCO POLO	Evry-Courcouronnes	EVRY
0912425S	SAINT-EXUPERY	Saint-Pierre-du-Perray	EVRY II NUMERIQUE
0912312U	LE CLOS	Tigery	EVRY II NUMERIQUE
0912311T	LES ORMES	Tigery	EVRY II NUMERIQUE
0910656U	LES MONTELIEVRES	Morsang-sur-Seine	EVRY II NUMERIQUE
0911967U	Henri GWOZDZ	Baulne	LA FERTE-ALAIS
0910154Y	LES FRERES LUMIERE	D'Huisson-Longueville	LA FERTE-ALAIS

0910161F	LES FRERES MONTGOLFIER	Mondeville	LA FERTE-ALAIS
0910113D	LES DEUX TERTRES	Soisy-sur-Ecole	LA FERTE-ALAIS
0910157B	ECOLE PUBLIQUE	Videlles	LA FERTE-ALAIS
0910101R	LA SOURCE	Courances	LA FERTE-ALAIS
0910103T	ECOLE PUBLIQUE	Dannemois	LA FERTE-ALAIS
0910610U	LEOPOLD GARDEY	Bures-sur-Yvette	LES ULIS
0912438F	LA PLAINE	Montlhéry	LES ULIS
0911286D	SAINT MARTIN	Ballancourt-sur-Essonne	LISSES
0910296C	JEAN SATONNET	Echarcon	LISSES
0910301H	ECOLE PUBLIQUE	Fontenay-le-Vicomte	LISSES
0911040L	COLLINE DE VERVILLE	Mennecy	LISSES
0910304L	L'ORMETEAU	Mennecy	LISSES
0911416V	EMILIE DU CHATELET	Massy	MASSY
0910661Z	JEAN MOULIN	Massy	MASSY
0910527D	NICOLAS APPERT	Massy	MASSY
0911074Y	ROUX TENON	Massy	MASSY
0912439G	VILGENIS	Massy	MASSY
0912387A	ROSA PARKS	Massy	MASSY
0912348H	NELSON MANDELA	Morangis	MORANGIS
0910367E	HAMEAU DE BELLEVILLE	Gif-sur-Yvette	ORSAY
0910368F	HAMEAU DE COURCELLE	Gif-sur-Yvette	ORSAY
0911419Y	LA FEUILLARDE	Gif-sur-Yvette	ORSAY
0912400P	GROUPE SCOLAIRE DE MOULON	Gif-sur-Yvette	ORSAY
0910338Y	JEAN BERTIN	Gometz-la-Ville	ORSAY
0910371J	JEAN BAPTISTE COROT	Igny	ORSAY
0912324G	LES HAUTS FRESNAIS	Ballainvilliers	PALaiseau
0911725F	LES MARAIS	Ballainvilliers	PALaiseau
0910519V	LA BUTTE	Champlan	PALaiseau
0910446R	PAUL VALERY	Epinay-sur-Orge	PALaiseau
0912347G	CAROLINE AIGLE	Palaiseau	PALaiseau
0910349K	ANNE FRANCK	Palaiseau	PALaiseau
0910392G	LA ROCHE	Villebon-sur-Yvette	PALaiseau
0910394J	LES CASSEAUX	Villebon-sur-Yvette	PALaiseau
0911501M	PERRAULT-ANDERSEN	Villebon-sur-Yvette	PALaiseau
0911854W	JACQUES BREL	Evry-Courcouronnes	RIS ORANGIS
0910294A	JULES FERRY	Evry-Courcouronnes	RIS ORANGIS
0911360J	PAUL BERT	Evry-Courcouronnes	RIS ORANGIS
0911950A	VINCENT VAN GOGH	Evry-Courcouronnes	RIS ORANGIS
0912346F	JACQUES DERRIDA	Ris-Orangis	RIS ORANGIS
0911452J	JEAN MERMOZ	Bondoufle	RIS ORANGIS
0911407k	FRANCOIS MAURIAC	Bondoufle	RIS ORANGIS
0912457B	SIMONE VEIL	Bondoufle	RIS ORANGIS
0911597S	SAINT EXUPERY	Bondoufle	RIS ORANGIS
0912501Z	JOSEPHINE BAKER	Fleury-Merogis	STE GENEVIEVE DES BOIS
0910461G	FERDINAND BUISSON	Sainte-Geneviève-des-Bois	STE GENEVIEVE DES BOIS
0910468P	MARCEL CACHIN	Sainte-Geneviève-des-Bois	STE GENEVIEVE DES BOIS
0912181B	TONY LAINE	Sainte-Geneviève-des-Bois	STE GENEVIEVE DES BOIS
0911882B	LES ERABLES	Villemoisson-sur-Orge	STE GENEVIEVE DES BOIS
0912325H	TOMI UNGERER	Juvisy-sur-Orge	VIRY-CHATILLON
0912477Y	SIMONE VEIL	Juvisy-sur-Orge	VIRY-CHATILLON
0912258K	LOUISE MICHEL	Viry-Châtillon	VIRY-CHATILLON



Annexe 6 - Liste des établissements en REP/REP+/QPV

UAI	ECOLE	COMMUNE	CIRCONSCRIPTION	SIGLE	Type	REP	REP+	QPV	AEP	CLA
0910956V	EDOUARD HERRIOT	Arpajon	ARPAJON	EEPU	EP				X	
0912350K	J-B DE LA SALLE	Athis-Mons	ATHIS-MONS	EPPU	EP	X				
0910540T	JEAN DE LA FONTAINE	Athis-Mons	ATHIS-MONS	EMPU	EP	X				
0910541U	CHARLES PERRAULT	Athis-Mons	ATHIS-MONS	EMPU	EP	X				
0911137S	A. DE SAINT-EXUPERY	Athis-Mons	ATHIS-MONS	EMPU	EP	X				
0911206S	LA ROUGETTE	Athis-Mons	ATHIS-MONS	EMPU	EP	X				
0910263S	EDOUARD BRANLY	Athis-Mons	ATHIS-MONS	EEPU	EP	X				
0910265U	FLAMMARION CAMILLE	Athis-Mons	ATHIS-MONS	EEPU	EP	X				
0911364N	PASTEUR	Athis-Mons	ATHIS-MONS	EEPU	EP	X				
0911720A	A. DE SAINT-EXUPERY	Athis-Mons	ATHIS-MONS	EEPU	EP	X				
0911035F	JULES FERRY	Athis-Mons	ATHIS-MONS	EMPU	EP	X				
0910268X	JULES FERRY	Athis-Mons	ATHIS-MONS	EEPU	EP	X				
0911319P	LOUISE MICHEL	Brétigny-sur-Orge	BRETIGNY SUR ORGE	EPPU	EP				X	
0910782F	LE CHAMP FLEURI	Brunoy	BRUNOY	EMPU	EP				X	

0911234X	LA VIGNE DES CHAMPS	Brunoy	BRUNOY	EMPU	EP				X	
0910783G	JEAN MERLETTE	Brunoy	BRUNOY	EEMU	EP				X	
0910275E	A ET W GALIGNANI	Corbeil-Essonnes	CORBEIL ESSONNES	EEMU	EP				X	
0912316Y	GENEVIÈVE DE GAULLE - ANTHONIOZ - GERMAINE TILLION	Corbeil-Essonnes	CORBEIL ESSONNES	EPPU	EP	X				
0911209V	ARTHUR RIMBAUD	Corbeil-Essonnes	CORBEIL ESSONNES	EMPU	EP		X	X		
0911370V	CHARLES BAUDELAIRE	Corbeil-Essonnes	CORBEIL ESSONNES	EMPU	EP		X	X		
0910574E	PAUL LANGEVIN	Corbeil-Essonnes	CORBEIL ESSONNES	EMPU	EP		X	X		
0912388B	MALRAUX	Corbeil-Essonnes	CORBEIL ESSONNES	EPPU			X	X		
0910577H	JEAN MACE	Corbeil-Essonnes	CORBEIL ESSONNES	EMPU	EP		X	X		
0910693J	FREDERIC JOLIO-CURIE	Corbeil-Essonnes	CORBEIL ESSONNES	EMPU	EP		X	X		
0910999S	LA SOURCE	Corbeil-Essonnes	CORBEIL ESSONNES	EMPU	EP		X	X		
0911208U	LA NACELLE	Corbeil-Essonnes	CORBEIL ESSONNES	EMPU	EP	X		X		
0911605A	MONTAGNE DES GLAISES	Corbeil-Essonnes	CORBEIL ESSONNES	EMPU	EP		X	X		
0911188X	JACQUES PREVERT	Corbeil-Essonnes	CORBEIL ESSONNES	EEMU	EP		X	X		
0911588G	LE PARADIS	Corbeil-Essonnes	CORBEIL ESSONNES	EMPU	EP			X	X	
0911429J	LES QUATRE VENTS	Corbeil-Essonnes	CORBEIL ESSONNES	EEMU	EP		X	X		
0910282M	JEAN MACE	Corbeil-Essonnes	CORBEIL ESSONNES	EEMU	EP		X	X		
0910646H	FREDERIC JOLIO-CURIE	Corbeil-Essonnes	CORBEIL ESSONNES	EEMU	EP		X	X		
0911187W	PAUL ELUARD	Corbeil-Essonnes	CORBEIL ESSONNES	EEMU	EP		X	X		

0911189Y	LA NACELLE	Corbeil-Essonnes	CORBEIL ESSONNES	EEMU	EP	X		X		
0910284P	PAUL LANGEVIN	Corbeil-Essonnes	CORBEIL ESSONNES	EEMU	EP		X	X		
0911520H	PABLO PICASSO	Corbeil-Essonnes	CORBEIL ESSONNES	EEMU	EP		X	X		
0911594N	LE PARADIS	Corbeil-Essonnes	CORBEIL ESSONNES	EEMU	EP			X	X	
0911950A	VINCENT VAN GOGH	Evry-Courcouronnes	RIS ORANGIS	EEMU	EP	X		X		
0911796H	PAUL GAUGUIN	Evry-Courcouronnes	RIS ORANGIS	EMMU	EP	X		X		
0911793E	PAUL GAUGUIN	Evry-Courcouronnes	RIS ORANGIS	EEMU	EP	X		X		
0911954E	JACQUES TATI	Evry-Courcouronnes	EVRY	EMMU	EP	X		X		
0911928B	JACQUES TATI	Evry-Courcouronnes	EVRY	EEMU	EP	X		X		
0911854W	JACQUES BREL	Evry-Courcouronnes	RIS ORANGIS	EEMU	EP			X	X	
0910667F	L'ORME DES MAZIERES	Draveil	DRAVEIL	EEMU	EP				X	
0910787L	A. DE SAINT- EXUPERY	Draveil	DRAVEIL	EEMU	EP				X	
0910788M	JEAN MOULIN	Egry	ARPAJON	EEMU	EP				X	
0911191A	JULES MICHELET	Egry	ARPAJON	EEMU	EP				X	
0911394W	LE PRE AUX AGNEAUX	Epinay-sous- Sénart	BRUNOY	EMMU	EP	X				
0910698P	LA CROIX ROCHOPT	Epinay-sous- Sénart	BRUNOY	EMMU	EP	X				
0911058F	ALPHONSE DAUDET	Epinay-sous- Sénart	BRUNOY	EMMU	EP	X				
0910874F	G BRASSENS	Epinay-sous- Sénart	BRUNOY	EMMU	EP	X				
0911002V	JACQUES BREL	Epinay-sous- Sénart	BRUNOY	EMMU	EP	X				
0911193C	LE PRE AUX AGNEAUX	Epinay-sous- Sénart	BRUNOY	EEMU	EP	X				

0910703V	LA CROIX ROCHOPT	Epinay-sous- Sénart	BRUNOY	EEPU	EP	X				
0911060H	ALPHONSE DAUDET	Epinay-sous- Sénart	BRUNOY	EEPU	EP	X				
0910873E	G BRASSENS	Epinay-sous- Sénart	BRUNOY	EEPU	EP	X				
0911062K	JACQUES BREL	Epinay-sous- Sénart	BRUNOY	EEPU	EP	X				
0910659X	ERIC TABARLY	Etampes	ETAMPES	EMPU	EP	X				
0911003W	JEAN DE LA FONTAINE	Etampes	ETAMPES	EMPU	EP	X				
0911585D	ELSA TRIOLET	Etampes	ETAMPES	EMPU	EP	X				
0911586E	JACQUES PREVERT	Etampes	ETAMPES	EMPU	EP	X				
0911829U	SIMONE DE BEAUVOIR	Etampes	ETAMPES	EMPU	EP	X				
0912301G	LE PETIT PRINCE	Etampes	ETAMPES	EMPU	EP	X				
0910649L	ERIC TABARLY	Etampes	ETAMPES	EEPU	EP	X				
0911063L	JEAN DE LA FONTAINE	Etampes	ETAMPES	EEPU	EP	X				
0911592L	JACQUES PREVERT	Etampes	ETAMPES	EEPU	EP	X				
0912302H	LE PETIT PRINCE	Etampes	ETAMPES	EEPU	EP	X				
0912359V	AIME CESAIRE	Evry- Courcouronnes	EVRY	EPPU	EP	X				
0911212Y	JEAN DE LA FONTAINE	Evry- Courcouronnes	EVRY	EMPU	EP				X	
0911312G	A. DE LAMARTINE	Evry- Courcouronnes	EVRY	EMPU	EP				X	
0911302W	JACQUES CARTIER	Evry- Courcouronnes	EVRY	EEPU	EP				X	
0911716W	LE TEMPS DES CERISES	Evry- Courcouronnes	EVRY	EPPU	EP	X				
0911988S	ALAIN SAVARY	Evry- Courcouronnes	EVRY	EPPU	EP		X	X		

0911484U	PETIT DRAGON	Evry-Courcouronnes	EVRY	EMPU	EP		X	X		
0911710P	LA POULE ROUSSE	Evry-Courcouronnes	EVRY	EMPU	EP		X	X		
0911797J	LA LANTERNE	Evry-Courcouronnes	EVRY	EMPU	EP	X		X		
0911843J	MAURICE GENEVOIX	Evry-Courcouronnes	EVRY	EMPU	EP		X	X		
0911869M	FRANCOISE DOLTO	Evry-Courcouronnes	EVRY	EMPU	EP			X	X	
0911868L	BOIS GUILLAUME	Evry-Courcouronnes	EVRY	EEPU	EP			X	X	
0911852U	LES COQUIBUS	Evry-Courcouronnes	EVRY	EMPU	EP	X		X		
0911881A	G LAPIERRE	Evry-Courcouronnes	EVRY	EMPU	EP	X		X		
0911942S	N.J.CONTE	Evry-Courcouronnes	EVRY	EMPU	EP	X		X		
0911911H	CONDORCET	Evry-Courcouronnes	EVRY	EMA	EP	X		X		
0911420Z	JULES VERNE	Evry-Courcouronnes	EVRY	EEPU	EP		X	X		
0911462V	FRANCOIS MAURIAC	Evry-Courcouronnes	EVRY	EEPU	EP			X	X	
0911631D	ALEXANDRE DUMAS	Evry-Courcouronnes	EVRY	EEPU	EP		X	X		
0911755N	LA COMMUNALE	Evry-Courcouronnes	EVRY	EPPU	EP	X		X		
0911794F	LA LANTERNE	Evry-Courcouronnes	EVRY	EEPU	EP	X		X		
0911830V	MAURICE GENEVOIX	Evry-Courcouronnes	EVRY	EEPU	EP		X	X		
0911831W	LES COQUIBUS	Evry-Courcouronnes	EVRY	EEPU	EP	X		X		
0911880Z	G LAPIERRE	Evry-Courcouronnes	EVRY	EEPU	EP	X		X		
0911910G	A. DE CONDORCET	Evry-Courcouronnes	EVRY	EEPU	EP	X		X		
0911941R	N.J.CONTE	Evry-Courcouronnes	EVRY	EEPU	EP	X		X		

0910789N	PAUL LANGEVIN	Fleury-Mérogis	STE GENEVIEVE DES BOIS	EMPU	EP	X				
0911064M	FREDERIC JOLIOT CURIE	Fleury-Mérogis	STE GENEVIEVE DES BOIS	EMPU	EP	X				
0911498J	ROBERT DESNOS	Fleury-Mérogis	STE GENEVIEVE DES BOIS	EMPU	EP	X				
0910448T	PAUL LANGEVIN	Fleury-Mérogis	STE GENEVIEVE DES BOIS	EEMU	EP	X				
0911195E	FREDERIC JOLIOT- CURIE	Fleury-Mérogis	STE GENEVIEVE DES BOIS	EEMU	EP	X				
0912336V	ROBERT DESNOS	Fleury-Mérogis	STE GENEVIEVE DES BOIS	EEMU	EP	X				
0912501Z	JOSEPHINE BAKER	Fleury-Mérogis	STE GENEVIEVE DES BOIS	EPPU	EP	X				
0910561R	LES TILLEULS	Grigny	GRIGNY	EMPU	EP		X	X		
0911006Z	LE BUFFLE	Grigny	GRIGNY	EMPU	EP		X	X		
0911066P	BELIER - CERF	Grigny	GRIGNY	EMPU	EP		X	X		
0911133M	LE MINOTAURE	Grigny	GRIGNY	EMPU	EP		X	X		
0911176J	CHAT BOTTE	Grigny	GRIGNY	EMPU	EP		X	X		
0911214A	LA LICORNE	Grigny	GRIGNY	EMPU	EP		X	X		
0911226N	PEGASE	Grigny	GRIGNY	EMPU	EP		X	X		
0911231U	CENDRILLON	Grigny	GRIGNY	EMPU	EP		X	X		
0911295N	LE CHAPERON ROUGE	Grigny	GRIGNY	EMPU	EP		X	X		
0911406J	BELLE AU BOIS DORMANT	Grigny	GRIGNY	EMPU	EP		X	X		
0911469C	LA PETITE SIRENE	Grigny	GRIGNY	EMPU	EP		X	X		
0912104T	JEAN MOULIN	Grigny	GRIGNY	EMPU	EP		X	X		
0912259L	ANGELA DAVIS	Grigny	GRIGNY	EMPU	EP		X	X		

0912286R	PAUL LANGEVIN	Grigny	GRIGNY	EMPU	EP		X	X		
0912299E	GEORGES CHARPAK	Grigny	GRIGNY	EMPU	EP		X	X		
0910449U	GABRIEL PERI	Grigny	GRIGNY	EPPU	EP		X	X		
0910959Y	LE BUFFLE	Grigny	GRIGNY	EEMU	EP		X	X		
0911048V	L'AUTRUCHE	Grigny	GRIGNY	EEMU	EP		X	X		
0911131K	LE BELIER	Grigny	GRIGNY	EPPU	EP		X	X		
0911197G	JEAN PERRIN	Grigny	GRIGNY	EPPU	EP		X	X		
0911283A	RENNE	Grigny	GRIGNY	EPPU	EP		X	X		
0911325W	ELSA TRIOLET	Grigny	GRIGNY	EPPU	EP		X	X		
0911326X	GERARD PHILIPPE	Grigny	GRIGNY	EPPU	EP		X	X		
0912103S	JEAN MOULIN	Grigny	GRIGNY	EPPU	EP		X	X		
0912260M	DULCIE SEPTEMBER	Grigny	GRIGNY	EEMU	EP		X	X		
0912279H	AIME CESAIRE	Grigny	GRIGNY	EEMU	EP		X	X		
0912300F	LUCIE AUBRAC	Grigny	GRIGNY	EEMU	EP		X	X		
0910958X	COURDIMANCHE	Les Ulis	LES ULIS	EEMU	EP					X
0911128G	LES BERGERES-GROUPE 1	Les Ulis	LES ULIS	EMPU	EP	X				
0911174G	LES BERGERES-GROUPE 2	Les Ulis	LES ULIS	EMPU	EP	X				
0911504R	TOURNEMIRE GROUPE 2	Les Ulis	LES ULIS	EMPU	EP	X				
0911383J	LES AVELINES GROUPE 2	Les Ulis	LES ULIS	EMPU	EP	X				
0911432M	LE BOSQUET 1	Les Ulis	LES ULIS	EMPU	EP	X				



0911455M	LE BOSQUET 2	Les Ulis	LES ULIS	EMPU	EP	X				
0911202M	LES BERGERES	Les Ulis	LES ULIS	EEMU	EP	X				
0911430K	LES AVELINES	Les Ulis	LES ULIS	EEMU	EP	X				
0911461U	LE BOSQUET	Les Ulis	LES ULIS	EEMU	EP	X				
0911595P	LE PARC	Les Ulis	LES ULIS	EEMU	EP	X				
0911069T	ALBERT GUBANSKI	Longjumeau	MORANGIS	EMPU	EP				X	
0910523Z	MARYSE BASTIE	Longjumeau	MORANGIS	EMPU	EP				X	
0910695L	DR ALBERT SCHWEITZER	Longjumeau	MORANGIS	EMPU	EP				X	
0910480C	ANTOINE DE SAINT-EXUPERY	Longjumeau	MORANGIS	EEMU	EP				X	
0910650M	D. ALBERT SCHWEITZER	Longjumeau	MORANGIS	EEMU	EP				X	
0911470D	LES BLEUETS	MASSY	MASSY	EMPU	EP				X	
0910530G	RENE DESCARTES	Massy	MASSY	EMPU	EP	X				
0910525B	ALBERT CAMUS	Massy	MASSY	EMPU	EP	X				
0910527D	NICOLAS APPERT	Massy	MASSY	EMPU	EP	X				
0910492R	RENE DESCARTES	Massy	MASSY	EEMU	EP	X				
0910495U	CAMUS	Massy	MASSY	EEMU	EP	X				
0910529F	JEAN JAURES	Massy	MASSY	EMPU	EP	X				
0910491P	JEAN JAURES	Massy	MASSY	EEMU	EP	X				
0910699R	HELENE BOUCHER	Montgeron	MONTGERON	EMPU	EP				X	
0910737G	JEAN MOULIN	Montgeron	MONTGERON	EEMU	EP				X	

0910690F	HELENE BOUCHER	Montgeron	MONTGERON	EEPU	EP				X	X
0910697N	LA FONTAINE CORNAILLE 1	Quincy-sous-Sénart	BRUNOY	EMPU	EP				X	
0911371W	FONTAINE CORNAILLE 2	Quincy-sous-Sénart	BRUNOY	EMPU	EP				X	
0910742M	LA FONTAINE CORNAILLE	Quincy-sous-Sénart	BRUNOY	EEPU	EP				X	
0910554H	LA FERME DU TEMPLE	Ris-Orangis	RIS ORANGIS	EMPU	EP	X		X		
0910310T	LA FERME DU TEMPLE	Ris-Orangis	RIS ORANGIS	EPPU	EP	X		X		
0910552F	LE MOULIN A VENT	Ris-Orangis	RIS ORANGIS	EMPU	EP	X				
0910794U	PABLO PICASSO	Ris-Orangis	RIS ORANGIS	EMPU	EP	X				
0911223K	ADRIEN GUERTON	Ris-Orangis	RIS ORANGIS	EMPU	EP	X				
0910315Y	LE MOULIN A VENT	Ris-Orangis	RIS ORANGIS	EEPU	EP	X				
0910961A	ORANGIS	Ris-Orangis	RIS ORANGIS	EEPU	EP	X				
0911778N	ADRIEN GUERTON	Ris-Orangis	RIS ORANGIS	EEPU	EP	X				
0911077B	LES FAUVETTES	Ris-Orangis	RIS ORANGIS	EMPU	EP	X				
0910314X	JULES BOULESTEIX	Ris-Orangis	RIS ORANGIS	EEPU	EP	X				
0910567X	JEAN MACE	Sainte-Geneviève-des-Bois	STE GENEVIEVE DES BOIS	EMPU	EP	X				
0910568Y	JOLIOT-CURIE	Sainte-Geneviève-des-Bois	STE GENEVIEVE DES BOIS	EMPU	EP	X				
0910796W	YOURI GAGARINE	Sainte-Geneviève-des-Bois	STE GENEVIEVE DES BOIS	EMPU	EP	X				
0911173F	DENIS DIDEROT	Sainte-Geneviève-des-Bois	STE GENEVIEVE DES BOIS	EMPU	EP	X				
0911175H	FERNAND LEGER	Sainte-Geneviève-des-Bois	STE GENEVIEVE DES BOIS	EMPU	EP	X				
0911347V	LOUIS PERGAUD	Sainte-Geneviève-des-Bois	STE GENEVIEVE DES BOIS	EMPU	EP	X				

0910463J	JEAN JAURES	Sainte-Geneviève-des-Bois	STE GENEVIEVE DES BOIS	EEPU	EP	X				
0910464K	HIPPOLYTE COCHERIS	Sainte-Geneviève-des-Bois	STE GENEVIEVE DES BOIS	EEPU	EP	X				
0910465L	JEAN MACE	Sainte-Geneviève-des-Bois	STE GENEVIEVE DES BOIS	EEPU	EP	X				
0910793T	YOURI GAGARINE	Sainte-Geneviève-des-Bois	STE GENEVIEVE DES BOIS	EEPU	EP	X				
0911201L	DENIS DIDEROT	Sainte-Geneviève-des-Bois	STE GENEVIEVE DES BOIS	EEPU	EP	X				
0911299T	LOUIS PERGAUD	Sainte-Geneviève-des-Bois	STE GENEVIEVE DES BOIS	EEPU	EP	X				
0910749V	RENE DESCARTES	Saint-Michel-sur-orge	BRETIGNY SUR ORGE	EEPU	EP				X	
0910797X	BLAISE PASCAL	Saint-Michel-sur-orge	BRETIGNY SUR ORGE	EEPU	EP				X	
0911079D	A. DE LAMARTINE	Saint-Michel-sur-orge	BRETIGNY SUR ORGE	EEPU	EP				X	
0910644F	HENRI WALLON	Morsang sur orge	SAVIGNY SUR ORGE	EEPU						X
0911363M	GUSTAVE COURBET	Morsang sur orge	SAVIGNY SUR ORGE	EEPU						X
0910532J	F-R DE CHATEAUBRIAND	Savigny-sur-Orge	SAVIGNY SUR ORGE	EMPU	EP	X				
0910534L	J. FITZGERALD KENNEDY	Savigny-sur-Orge	SAVIGNY SUR ORGE	EMPU	EP	X				
0910533K	A. DE SAINT-EXUPERY	Savigny-sur-Orge	SAVIGNY SUR ORGE	EMPU	EP	X				
0910694K	JEAN MERMOZ	Savigny-sur-Orge	SAVIGNY SUR ORGE	EMPU	EP	X				
0910509J	S. EXUPERY GROUPE 1	Savigny-sur-Orge	SAVIGNY SUR ORGE	EEPU	EP	X				
0911100B	JOHN KENNEDY	Savigny-sur-Orge	SAVIGNY SUR ORGE	EEPU	EP	X				
0911316L	N. MANDELA	Vigneux-sur-Seine	DRAVEIL	EMPU	EP				X	
0910964D	N. MANDELA	Vigneux-sur-Seine	DRAVEIL	EEPU	EP				X	
0910214N	FREDERIC JOLIOT CURIE	Vigneux-sur-Seine	DRAVEIL	EEPU	EP	X				
0910600H	FREDERIC JOLIOT-CURIE	Vigneux-sur-Seine	DRAVEIL	EMPU	EP	X				

0910688D	PAUL LANGEVIN	Vigneux-sur-Seine	DRAVEIL	EMPU	EP	X				
0910802C	ROMAIN ROLLAND	Vigneux-sur-Seine	DRAVEIL	EMPU	EP	X				
0911172E	ALAIN BASHUNG	Vigneux-sur-Seine	DRAVEIL	EMPU	EP	X				
0910691G	SONIA DELAUNAY	Vigneux-sur-Seine	DRAVEIL	EEPU	EP	X				
0910700S	ALAIN BASHUNG	Vigneux-sur-Seine	DRAVEIL	EEPU	EP	X				
0910799Z	ROMAIN ROLLAND	Vigneux-sur-Seine	DRAVEIL	EEPU	EP	X				
0910545Y	JOACHIM DU BELLAY	Viry-Châtillon	VIRY-CHATILLON	EMPU	EP	X		X		
0910546Z	VICTOR HUGO	Viry-Châtillon	VIRY-CHATILLON	EMPU	EP	X				
0910548B	ALPHONSE DAUDET	Viry-Châtillon	VIRY-CHATILLON	EMPU	EP	X		X		
0910549C	J-P CLARIS DE FLORIAN	Viry-Châtillon	VIRY-CHATILLON	EMPU	EP	X		X		
0910550D	CHARLES PEGUY	Viry-Châtillon	VIRY-CHATILLON	EMPU	EP	X				
0910804E	L'ERABLE	Viry-Châtillon	VIRY-CHATILLON	EMPU	EP	X				
0911216C	MINERVE	Viry-Châtillon	VIRY-CHATILLON	EMPU	EP	X		X		
0911306A	LES BLEUETS	Viry-Châtillon	VIRY-CHATILLON	EMPU	EP	X				
0910244W	JOACHIM DU BELLAY	Viry-Châtillon	VIRY-CHATILLON	EEPU	EP	X		X		
0910246Y	JULES VERNE	Viry-Châtillon	VIRY-CHATILLON	EEPU	EP	X				
0910247Z	ROLAND CASSIER	Viry-Châtillon	VIRY-CHATILLON	EEPU	EP	X				
0910251D	RENE DESCARTES	Viry-Châtillon	VIRY-CHATILLON	EEPU	EP	X		X		
0910801B	L'ERABLE	Viry-Châtillon	VIRY-CHATILLON	EEPU	EP	X				

Annexe 7 : HANDICAP Mouvement Intra départemental

## **Rentrée 2024**

Dossier de **MUTATION INTRADÉPARTEMENTALE**  
Au **TITRE DU HANDICAP** pour les **enseignants du premier degré**



**Réf** : BO spécial du 27 octobre 2022 : - LDG ministérielles relatives à la mobilité des personnels du MENJS du 25 octobre 2021 NOR : MENH2131955X

### **Documents à joindre :**

- Une lettre de demande explicative
- Un dossier médical documenté (histoire de la maladie et/ou du handicap, diagnostic, traitements, retentissement sur la vie sociale et professionnelle),
- La pièce justificative du statut de BOE – Pour les RQTH la **notification est obligatoire (la preuve de dépôt à la MDPH ne suffit pas)**.
- Pour les enfants, un dossier médical documenté.



Date limite de retour du dossier

**Le 10 avril 2024**

**Ce dossier est à adresser impérativement à :**



**DSDEN de l'Essonne**

**Service de médecine de prévention  
Boulevard de France – G. POMPIDOU  
91000 EVRY-COURCOURONNES  
ou par**

**Courriel : [ce.ia91.medecindespersonnels@ac-versailles.fr](mailto:ce.ia91.medecindespersonnels@ac-versailles.fr)**

**RENSEIGNEMENTS A REMPLIR PAR L'AGENT (EN LETTRES CAPITALES)**

Nom – Prénom : \_\_\_\_\_

Nom patronymique : \_\_\_\_\_ Né(e) le : \_\_\_\_\_

Adresse personnelle : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

☎ : \_\_\_\_\_ adresse mail : \_\_\_\_\_

Professeur Stagiaire  Titulaire Date de titularisation : \_\_\_\_\_

Corps : \_\_\_\_\_

TP  TPD  AUTRE

Poste actuel (préciser): \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

***Avez-vous déjà obtenu une affectation ou une mutation pour raisons médicales :***

Si oui, à quelle date : \_\_\_\_\_

dans quel département : \_\_\_\_\_

***Renseignements Familiaux :***

Célibataire  marié(e)  vie maritale  PACS  divorcé (e)  veuf(ve)

Profession du conjoint : \_\_\_\_\_

Lieu d'exercice professionnel du conjoint : \_\_\_\_\_

**Pourront bénéficier d'un avis médical prioritaire :**

1 - Les agents reconnus BOE

2 - Les conjoints reconnus BOE

3 - Les enfants handicapés (ayant un dossier à la MDPH)

ou présentant une pathologie grave nécessitant des soins continus

⚡ ***La situation des ascendants et des fratries n'est pas prise en compte***

**Votre situation concerne :**

- L'agent lui-même : reconnu BOE : OUI  NON   
 Son conjoint : reconnu BOE : OUI  NON   
 Son enfant (âge : \_\_\_\_\_) : a un dossier MDPH ou une pathologie grave : OUI  NON

**Vœux formulés lors de la saisie (Internet) :**

1	19
2	20
3	21
4	22
5	23
6	24
7	25
8	26
9	27
10	28
11	29
12	30
13	31
14	32
15	33
16	34
17	35
18	

Fait à : \_\_\_\_\_ le : \_\_\_\_\_

Signature :



**OUTRE LA CONSTITUTION DE CE DOSSIER MEDICAL A RENVOYER A L'ADRESSE INDIQUÉE  
CI-DESSUS, N'OUBLIEZ PAS DE FORMULER VOS VŒUX SUR LE SERVEUR MUTATIONS**

## Annexe 8 : Ecoles dans le dispositif bilinguisme

<b>Nom école</b>	<b>Ville</b>	<b>Adresse</b>	<b>Code RNE</b>	<b>Postes vacants rentrée 2024</b>
<b>Secteur Nord</b>				
Elémentaire Le Guichet	Orsay	1 impasse R Paillol 91400 Orsay	0911099A	1
Maternelle Le Guichet	Orsay	1 rue du Guichet 91400 Orsay	0910615Z	0
Maternelle Maillecourt	Orsay	23 rue Alain Fournier 91400 Orsay	0911507U	0
Primaire de Moulon	Gif sur Yvette	2 Allée de l'école 91190 Gif Sur Yvette	0912400P	2 + Direction
Elémentaire La Plaine	Gif Sur Yvette	Rocade de Frileuse 91190 Gif Sur Yvette	0911718Y	1 + Direction
Maternelle La Plaine	Gif Sur Yvette	Rocade de Frileuse 91190 Gif Sur Yvette	0911714U	0
Elémentaire Ferry Vaillant	Palaiseau	23 Avenue de Stalingrad 91120 Palaiseau	0910352N	0
Maternelle Vaillant	Palaiseau	29 Avenue de Stalingrad 91120 Palaiseau	0910605N	2
Maternelle Epine Montain	Palaiseau	23 Rue Gallieni 91120 Palaiseau	0911020P	0
Primaire Jean Moulin	Massy	Allée de Québec 91300 Massy	0910661Z	1
<b>Secteur Sud</b>				
Elémentaire Condorcet	Evry	Rue de l'orge 91000 Evry	0911910G	0
Maternelle Condorcet	Evry	Rue de l'orge 91000 Evry	0911911H	0
Elémentaire Mauriac	Evry	Rue François Mauriac 91000 Evry	0911462V	3
Maternelle La Fontaine	Evry	Rue A de la Barre de Nanteuil 91000 Evry	0911212Y	1
Primaire Jules Ferry	Courcouronnes	Avenue Pierre Bérégovoy 91080 Courcouronnes	0910294A	3
Elémentaire J. Tati	Courcouronnes	10 rue Jacques Tati 91080 Courcouronnes	0911928B	8
Maternelle J. Tati	Courcouronnes	12 rue Jacques Tati 91080 Courcouronnes	0911954E	7

Les postes fléchés bilinguisme sont identifiés : ECMA, ECEL, DCOM **spécialité G0422**.  
Les postes de direction nécessitent une double condition à savoir la LA DE et le DNL.



## Annexe 9 : Candidater via Colibris

Nous vous invitons à préparer l'ensemble de vos pièces justificatives liées aux bonifications (cf annexe 3). Ces éléments étant indispensables pour finaliser votre candidature

### 1 – Se connecter à l'application COLIBRIS en utilisant le lien ci-dessous

<http://acver.fr/bonification-intra>

### 2- Se connecter en cliquant sur le bouton « Connexion » si la connexion ne s'est pas réalisée automatiquement

Connexion / Inscription

### 3 – Cocher le département au sein duquel vous exercerez à la rentrée scolaire 2024

Indiquez votre département d'affectation pour la rentrée scolaire de septembre 2024

Votre département :

- 078 - Yvelines
- 091 - Essonne
- 092 - Hauts de seine
- 095 - Val-d'Oise

### 4 – Remplir l'ensemble des informations nécessaires à votre identification ainsi que votre statut actuel

Attention, ces éléments conditionnent vos demandes de bonifications

Cliquez sur suivant

### 5 – Compléter votre affectation actuelle (vous pouvez saisir plusieurs écoles en cas d'affectation multiples)

Cliquez sur suivant

### 6 – Cocher les bonifications auxquelles vous souhaitez prétendre

Vous êtes alors invité à joindre une ou plusieurs pièces jointes afin de compléter votre demande

#### DEMANDE DE BONIFICATIONS LIÉES AU POSTE OCCUPÉ

Je sollicite une bonification pour 5 ans d'exercice en REP, REP + ou zone violence dans la même école (40 points)



Justificatif d'exercice en REP ou REP+ ou zone violence \*



Déposez un fichier ou cliquez pour en sélectionner un.

(extrait de CV d'iprof, arrêté d'affectation de l'entrée sur le poste, ...)

### 7 – Vérifier l'exactitude de votre demande puis valider la demande

Annexe 10 : Solliciter une affectation à titre définitif sur un poste de direction d'école

Ce document ne concerne pas les postes de direction d'écoles spécialisées ou les chargé(e)s d'écoles à classe unique.

Situation n°1

Je suis inscrit(e) sur la liste d'aptitude de directrice/directeur d'école 2022, 2023 ou 2024 du département où je souhaite me porter candidat(e) sur un poste de direction d'école de deux classes et plus.



Je peux me porter candidat(e) sur un poste de direction d'école (de deux classes et plus) sans aucune démarche particulière. Toutefois il sera nécessaire, si je ne l'ai pas déjà fait, que je suive la formation à la fonction de directrice/directeur d'école avant ma prise de fonction.

Situation n°2

Je suis inscrit(e) sur la liste d'aptitude de directrice/directeur d'école 2022, 2023 ou 2024 d'un autre département que celui où je souhaite me porter candidat(e) sur un poste de direction d'école de deux classes et plus.



Je peux me porter candidat(e) sur un poste de direction d'école (de deux classes et plus), toutefois il convient d'informer ma DSDEN d'accueil de mon inscription sur la liste d'aptitude de directrice/directeur d'école 2022, 2023 ou 2024 de mon département d'origine. Par ailleurs, il sera nécessaire, si je ne l'ai pas déjà fait, que je suive la formation à la fonction de directrice/directeur d'école avant ma prise de fonction.

Situation n°3

J'ai été inscrit(e) avant 2022 sur une liste d'aptitude de directrice/directeur d'école du département ou d'un autre département que celui où je souhaite me porter candidat(e) sur un poste de direction d'école de deux classes et plus et j'ai déjà exercé les fonctions de directrice/directeur d'école pendant 3 ans.



J'ai déjà exercé les fonctions de directrice/directeur d'école pendant au moins 3 ans alors je peux me porter candidat(e) sur un poste de direction d'école (de deux classes et plus), toutefois je devrai solliciter ma réinscription de droit sur la liste d'aptitude de directrice/directeur d'école dans le cadre du mouvement intra-départemental en suivant les étapes figurant en page 2.

Situation n°4

J'ai été inscrit(e) avant 2022 sur une liste d'aptitude de directrice/directeur d'école du département ou d'un autre département que celui où je souhaite me porter candidat(e) sur un poste de direction d'école de deux classes et plus et je n'ai pas exercé les fonctions de directrice/directeur d'école pendant 3 ans.



J'ai exercé les fonctions de directrice/directeur d'école plus d'un an mais moins de 3 ans alors je ne pourrai pas être affecté(e) à titre définitif sur un poste de direction d'école de deux classes et plus sauf en cas de campagne exceptionnelle ouverte par l'IA-DASEN et sous réserve d'obtenir un avis favorable de l'IEN. J'ai exercé moins d'1 an les fonctions de directrice/directeur d'école alors je ne pourrai pas être affecté(e) à titre définitif sur un poste de direction d'école de deux classes et plus.

Situation n°5

Je n'ai jamais été inscrit(e) sur une liste d'aptitude de directrice/directeur d'école.



Je ne pourrai pas obtenir d'affectation à titre définitif sur un poste de direction d'école (de deux classes et plus).

## Solliciter sa réinscription de droit sur une liste d'aptitude de directrice - directeur d'école dans le cadre le mouvement intra-départemental 2024

### ➤ Conditions préalables et cumulatives pour solliciter sa réinscription :

- Avoir été inscrit(e) sur une liste d'aptitude départementale (quel que soit le département) qui ne sera plus en cours de validité au 1<sup>er</sup> septembre 2024 (soit une durée de validité égale ou supérieure à 3 ans).
- Avoir déjà exercé 3 années en tant que directeur/directrice d'école (ou plus d'un an mais moins de 3 ans en cas d'ouverture par l'IA-DASEN d'une campagne exceptionnelle d'inscription sur la liste d'aptitude pendant le mouvement intra- départemental)

### ➤ Modalités :

1<sup>ère</sup> étape : Lorsque vous saisissez vos vœux, cliquez sur le bouton dédié :

#### Votre demande validée

Votre demande a été enregistrée le : 19/12/2022 à 09 h 43.  
Dernière mise à jour le : 19/12/2022 à 14 h 22.  
État de la demande : Valide

Supprimer votre demande

Demander une réinscription de droit sur la liste d'aptitude de directeur d'école

Cliquez sur ce bouton si vous souhaitez vous porter candidat(e) sur un poste de direction d'école de 2 classes et plus. Ce bouton ne sera visible que pour les agents inscrits sur une liste d'aptitude de direction d'école qui ne sera plus valide à la date de la mobilité souhaitée.

2<sup>ème</sup> étape : Complétez votre demande (saisie obligatoire)

- 1) Dans la partie « commentaire » vous **devez préciser** en quelle année et dans quel département vous avez obtenu votre liste d'aptitude ainsi que le nombre d'années durant lesquelles vous avez exercé en qualité de directeur/directrice d'école.
- 2) Dans la rubrique « durée d'exercice », indiquez si vous avez exercé « moins de 3 ans » ou « 3 ans et plus » les fonctions de directeur/directrice d'école
- 3) Validez votre demande. Vous aurez la possibilité de modifier ou de supprimer votre demande. Vous serez informé(e) par courriel de la suite apportée à votre demande. En consultant l'application, vous verrez également où en est le traitement de votre demande avec 3 statuts possibles « en cours », « accepté » ou « refusé ».

Votre demande de réinscription de droit sur la liste d'aptitude de directeur d'école	
Demande de réinscription de droit sur la liste d'aptitude de directeur d'école	En cours
Commentaire ⓘ	<input type="text"/>
Durée d'exercice	<input type="radio"/> J'ai déjà exercé <b>trois ans</b> en tant que directeur d'école <input type="radio"/> J'ai exercé <b>moins de trois ans</b> en tant que directeur d'école
<input type="button" value="Annuler"/> <input type="button" value="Valider"/>	